

Département de la Seine Maritime
VILLE DE SAINT NICOLAS D'ALIERMONT

Mairie – B.P.13 – 76510 Saint Nicolas d'Aliermont
Tél. : 02 35 85 80 11 – Mail : accueil@mairie-sna.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS / 2023-09-27-07

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept septembre, à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Saint Nicolas d'Aliermont, salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation et sous la présidence de Madame Blandine LEFEBVRE, Maire.

Etaient présents : Mme LEFEBVRE B., Maire, M. BEAUCAMP L., Mme CARON A., Mme POISSON C., M. VASSELIN H., Mme FLEURY B., Adjoints, M. BREARD D., Mme MOA K., M. BENET M., Mme POIS M.B., M. FONTAINE S., M. LECOQ L., Mme WILK I., Mme PETAIN A., Mme FIHUE-BUQUET A., Mme POIS L., M. PETIT M., M. COUAILLET T., M. SERAFFIN JC., M. BARUT H.

Etaient absents excusés : M. SORIN P. (pouvoir à M. BREARD D.), M. NOVICK C. (pouvoir à Mme WILK I.), M. LEROY E. (pouvoir à M. BEAUCAMP L.), Mme BOUCLON S. (pouvoir à M. COUAILLET T.)

Etaient absents : M. AVRIL V., M. WINTER G., Mme BREARD A.

Date de convocation : 19/09/2023

Date d'affichage : 19/09/2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 20

Votants : 24

Mme POIS L. a été désignée secrétaire de séance.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

OBJET : PROGRAMMATION 2024 DES TRAVAUX EN PARTENARIAT AVEC LE SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ENERGIE 76

Dans le cadre de la programmation des travaux relatifs aux projets de transition énergétique et aux réseaux de distribution d'électricité et d'éclairage public, la commune de Saint-Nicolas d'Aliermont a proposé au SDE 76 les travaux suivants à réaliser à compter de 2024 :

- Enfouissement des fils nus – rue Cannevel jusqu'à angle de la rue du Thil
- Remplacement des mats d'éclairage public sur le site de l'ex-lycée Honoré Pons

S'ils sont approuvés par le SDE, ces travaux feront l'objet d'un chiffrage précis et d'une convention de financement.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant l'avis de la Commission n°3 Travaux, voirie, réseaux, patrimoine et cadre de vie, en date du 25/09/2023,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve la programmation des projets de travaux en partenariat avec le SDE à compter de 2024,
- Autorise madame le Maire ou tout adjoint pris dans l'ordre du tableau à signer les conventions, ainsi que tout acte ou décision relatifs à ces travaux programmés,
- Dit que les montants des travaux retenus seront inscrits au budget communal – section investissement – programme 120.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

Au registre sont les signatures,

Le 27/09/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606243-20230927-2023-09-27-07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2023

Affichage : 03/10/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

Le Maire, Blandine LEFEBVRE

Le secrétaire de séance, Laurine POIS

